PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LIGUE DE GOLF AUVERGNE-RHONE-ALPES

LE 16 MARS 2025 – GOLF BLUEGREEN SAINT-ETIENNE

VOTE DES RESOLUTIONS

****
****

Les Associations Sportives et les Gestionnaires se sont réunis en Assemblées Générale au Golf Bluegreen de Saint-Etienne sur convocation individuelle qui leur a été faite par courriel doublée d'une communication sur le site de la ligue.

Présents et représentés :	37	45 374,50 voix/135 911 voix	soit 33,39%
Absents :	204	90 536,50 voix/135 911 voix	soit 66,61%
Total :	**241**	**135 911 voix/135 911 voix**	**soit 100,00%**

La feuille de présence, certifiée et sincère et véritable, permet de constater que 37 Associations Sportives et Gestionnaires sur 241 sont présents ou représentés, et possèdent 45 374,50 voix sur 135 911 voix.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

En ma qualité de Président, je déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte – il est 10h00.

J'informe les représentants des associations sportives et des gestionnaires que s'agissant d'une Assemblée Générale Ordinaire, aucun quorum n'est fixé par les Statuts. De ce fait, toutes les résolutions seront prises à la majorité simple des suffrages exprimés.

Je tiens à votre disposition : Convocation, Ordre du jour, Statuts, Règlement Intérieur, toutes pièces administratives ainsi que toutes pièces comptables. Elles sont disponibles sur le site de la ligue et pourront être consultées ultérieurement selon les demandes justifiées de personnes dûment habilitées.
Seuls les présidents des associations sportives et les gestionnaires ou leurs représentants à jour de la licence 2025, et de leur cotisation ou redevance 2024, pourront prendre part aux votes des résolutions qui seront présentées au fil du déroulé de l'Assemblée Générale.

Je soumets à votre approbation la validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mars 2024, aucune observation n'ayant été formulée à ce jour.

Je compte sur les intervenants pour que le timing soit respecté scrupuleusement. Claude KERHERVE sera la gardienne du temps.

Je remercie Jean-Pierre HARISMENDY Directeur du Golf BLUEGREEN de Saint-Etienne et Patrice LACHAUME président de l'AS de nous accueillir. Je tiens à remercier Sylvie LACHAUME membre du comité directeur de la ligue qui a œuvré pour que cette AG soit une réussite.

Jean Pierre => Je te laisse la parole pour le mot de bienvenue.

Je vous prie de bien vouloir excuser les absences de Monsieur Pascal GRIZOT notre président mais représenté par François ILLOUZ secrétaire général de la fédération, de Monsieur Bruno FEUTRIER représentant de l'Etat, Délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement, et aux sports, Monsieur Renaud PFEFFER vice-président de la Région en charge de la sécurité et des sports, Monsieur Pierrick

COUBON député de la Loire, Madame Brigitte MASSON adjointe aux sports de la Ville de Saint-Etienne, Gérald GUNNELON responsable Régional de la Haute Performance.

****

Madame Marie-Christine PLASSE, présidente du Comité Régional Olympique et Sportif AURA,

Monsieur François ILLOUZ secrétaire général de la FFGolf,

Monsieur François TOURASSE élu au Comité Directeur du GFGA,

Chères présidentes, chers présidents d'Associations Sportives,

Chers gestionnaires, chères Directrices, chers directeurs,

Mesdames et Messieurs les salariés,

Chers collègues arbitres,

Chers amis,

Je vous remercie chaleureusement de participer à cette Assemblée Générale et de manifester ainsi de l'intérêt pour l'action que nous menons au profit de tous les licenciés.

Les différents rapports qui vous seront exposés, disponibles sur notre site internet, traduisent le bilan de nos actions durant l'année 2024, voire même de l'entière mandature passée (2020-2024), mais j'ai demandé aux orateurs d'axer leur présentation sur les perspectives envisagées pour la mandature en cours nous amenant jusqu'en 2028.

En novembre 2024, les Associations Sportives et les Gestionnaires que vous représentez ont voté pour le nouveau Comité Directeur que j'ai l'honneur de conduire pour la mandature 2025-2028. Avec un vote de 95,89%, je vous remercie de la confiance qui nous a été accordée. Le Comité Directeur a été renouvelé pour partie. J'ai souhaité que les femmes soient largement représentées, à 42,86%, que 3 directeurs, un intendant de parcours et un professeur de golf intègrent le Comité Directeur désormais composé de 28 membres.

Le Comité Directeur a confié à Isabelle Collet membre du « club des 300 » du CNOSF, la commission féminisation de la pratique et des instance dirigeantes. Rappelons qu'en 2028, la parité des Comités Directeurs des Ligues sera demandée et rendue obligatoire.

Je suis fier de conduire ce Comité Directeur, avec l'équipe de salariés : toutes et tous ont la volonté de faire, de partager, de développer notre sport.

La ligue est « représentée » dans les instances nationales de la fédération : Marie-Hélène Magnet et moi-même sommes élus au Comité Directeur conduit par Pascal Grizot. Marie-Hélène a intégré la commission jeunes et plus particulièrement le groupe de réflexion « projet jeunes » ainsi qu'une mission sur la réforme territoriale, et quant à moi le Bureau Directeur et la Commission Nationale d'Arbitrage.

Vous serez invités par vos votes à nous accorder votre confiance et vos encouragements, pour poursuivre nos actions qui s'articulent autour des 3 piliers fédéraux déclinés en région :

- *Pilier Sport : rappelons que la Fédération reçoit du ministère des sports la délégation du sport golf ;*
- *Piler Développement : assurer le développement de la discipline au profit de tous, consolider le nombre de licenciés, pérenniser la filière ;*

- *Piler Transition écologique : accompagner la transition écologique du golf.*

Vous aurez l'occasion de vous rendre compte du travail entrepris par la commission sportive durant le précédent mandat, lors de la présentation qui vous en sera faite avec le diaporama présenté durant mon intervention. Arrêtons-nous sur quelques performances sportives particulièrement remarquables :

- *Le titre de champion d'Europe par équipe Paragolf pour Mélody Roccaz ;*
- *Les nombreuses médailles et titres aux Championnats de France des jeunes, un record ! félicitons William Baudry CTF, Arthur Delay-Termoz CTF, tous les coachs et experts intervenant sur les Centres Régionaux d'entraînement ; 12 Titres de Champion de France glanés durant ces 4 années : Zoé Rubichon, Nastasia Nadaud, Taline Kyoumjian, Salomé Lumbaca, Justin Charoy, Noa Auch-Roy, Maxence Dennetière, le doublé pour Lana Guyot et Sara Brentcheneff, et pour finir l'équipe U12 vainqueur des interligues ;*
- *Le remarquable parcours de Sara Brentcheneff, du Golf Club de Lyon et membre de l'équipe de France, de la team Région, championne de France Cadette, qui l'a conduite à jouer la* ***Junior Solheim Cup 2024****.*

Toutes ces jeunes sont suivis et aidés par la ligue. William Baudry vous présentera le rapport sportif jeunes, essentiel pour la fédération, pour lequel la ligue consacre une grande partie de ses ressources et de son énergie.

La ligue Auvergne-Rhône-Alpes reste au 3° rang des ligues de France derrière Paris IDF et juste derrière Nouvelle-Aquitaine avec ses 56 518 licenciés (en baisse de 276). Nous devons accroitre nos efforts pour stabiliser nos 5 526 jeunes de moins de 19 ans (en baisse de 237).

La moyenne d'âge nationale est de 54 ans comme partout sur la planète. Trop de personnes abandonnent le golf au cours des 3 premières années. Les raisons invoquées sont le manque de temps, la difficulté du jeu, et surtout le manque de convivialité. Chez les 19-29 ans le risque d'abandon est multiplié par 3. Vous avez un vrai levier concernant la convivialité, me semble-t-il ? Michaël Knop reviendra sur mes propos en fin d'Assemblée Générale lors de son intervention. La Fédération va axer sa communication davantage vers les non-golfeurs, notamment les plus jeunes, dans le but de créer de nouveaux axes de croissance pour vos clubs et notre sport. La Fédération va reprendre l'appellation déjà connue : Tous au golf.

Depuis l'arrivée d'Arthur Delay-Termoz en avril dernier, parfaitement intégré, la ligue a visité plus de 20 écoles de golf. Ces visites appréciées ont pour but l'échange, la structuration, l'offre de jeu, le développement et le projet sportif.

Notre objectif est :

- *D'améliorer le ratio licenciés U16 / Total de licenciés actuellement de 8,35 %,*
- *D'améliorer le nombre de classés U16 actuellement à 39%,*
- *D'améliorer notre classement au Challenge des Ecoles de Golf,*
- *Mettre en place une détection dès 8 ans avec comme support le circuit U8 U10 Race To Aura,*
- *Réduire le taux d'abandon ;*
- *D'améliorer la prise de licence 18 mois dès septembre.*

Nous demandons à tous les comités départementaux et territoriaux de déployer ces objectifs sur leur territoire. Les Plans Annuels d'Action ont été écrits dans ce sens.

Les comptes de la ligue qui vous seront présentés sont bénéficiaires de près de 8 K€ après 2 années d'un déficit cumulé de 35 K€, nous avons optimisés nos coûts. Les disponibilités (trésorerie) restent à un niveau satisfaisant. Notre objectif / élus, conseillers techniques, salariés, responsables de commission doit être la rationalité de nos coûts.

Les liens avec La Région sont privilégiés, preuve en est :

- *Sara Brentcheneff du Golf Club de Lyon a intégré la team Région pour une seconde année de suite. La Région l'a dotée d'une bourse.*
- *Renaud Pfeiffer, vice-président en charge de la sécurité et des sports, nous a reçus et a fait preuve d'une grande écoute.*
- *La Région nous a cédé un minibus neuf d'une valeur de 33 K€. 16 minibus ont été cédés à des Associations Sportives Golf. 1900 minibus cédés au mouvement Sportif. La campagne 2025 a été un réel succès : 1000 demandes dont 15 du golf. 300 seront cédés en 2025.*

La Région est aux cotés des clubs et associations sportives (portail des aides) :

- *Pour acheter du matériel sportif Aide régionale à l'Equipement des clubs sportifs ;*
- *Pour organiser des manifestions sportives Aide régionale aux Organisations de manifestions sportives ;*
- *Pour se déplacer sur tout le territoire Cession à titre gratuit de minibus ;*
- *Pour valoriser les bénévoles Trophée des bénévoles- Guides du bénévolat.*
- *Pass Sport pour les jeunes 30€ pour l'achat d'une licence sous conditions de ressources.*

Nous remercions la Région de son soutien notamment financier.

L'Etat, au travers de l'ANS, a également participé au soutien financier de certaines actions proposées par la ligue, comités départementaux et certaines associations sportives de clubs. Je vous rappelle que la campagne ANS 2025 n'est pas encore ouverte. L'état flèche 50% de l'enveloppe vers les associations sportives de clubs. Vous avez intérêt à déposer les actions. Elles seront étudiées par la ligue et les actions les plus pertinentes seront proposées pour un financement.

La ligue a accru son rayonnement sur les réseaux sociaux et sur son site internet. Manon Norroy chargée de communication et évènementiel y reviendra dans son rapport. Notons dès maintenant un chiffre hallucinant pour un site non marchant : 58 000 utilisateurs sur l'année (c'est supérieur au nombre de licenciés de la ligue) et 727 000 vues.

Je remercie le corps arbitral représenté par Marc Battistella et Arnould de Lamarzelle pour leur travail sur les compétitions, chaque année, tous les labellisateurs, les ASBC, les OBEC qui contribuent à notre dynamisme. Je tiens à souligner l'énorme soutien et la contribution de Marc Battistella sur la partie calendrier et règlements, Marc Battistella, Arnould de Lamarzelle et Ghislaine Quelavoine sur la formation d'arbitres. Notons que Ghislaine a arbitré l'épreuve messieurs des JO de Paris 2024.

J'adresse mes remerciements chaleureux à nos partenaires privés et non institutionnels : Eurogolf, Addon golf, Signagolf, Faure Auvergne, Autoshère, Isostéo, la Fondation du Sport Français et Sportynéo. Sportynéo proposera ses solutions à l'issue de l'assemblée générale. Nous leur exprimons notre vive reconnaissance. La ligue reste toujours à la recherche de nouveaux partenaires.

Je tiens à assurer de ma reconnaissance les gestionnaires, leurs directrices, leurs directeurs, leurs personnels d'accueil ou de terrain, leurs bénévoles qui nous accueillent et mettent à disposition leurs parcours pour nos rencontres et pour nos jeunes titulaires du badge de ligue ou du junior pass fédéral.

A mon niveau, je voudrais inviter tous les golfeurs, compétiteurs ou non, à faire corps et preuve de solidarité en expliquant, au grand public, sans agressivité, le fonctionnement et les bienfaits de notre discipline.

Le golf a de nombreux bénéfices sur la santé physique et mentale, le golf est un vecteur de socialisation et d'inclusion dont notre société a bien besoin. Le golf est accessible à tous, y compris à l'école, le golf est la 5ème discipline sportive en Auvergne-Rhône-Alpes, le golf régional est une pépinière de championnes et de champions grâce à ses écoles de golf et au Centre Régional d'Entrainement (CRE), le golf est créateur d'emplois avec plus de 1 000 salariés, c'est également un acteur économique dont le Chiffre d'Affaires global approche les 79 millions d'euros, et aussi un acteur touristique majeur avec plus de 400 000 green-fees par an.

Mesdames, Messieurs, je compte sur vous pour être les ambassadeurs d'un golf dont nous sommes fiers, fiers du travail et de la capacité d'adaptation qui est la nôtre. Ensemble, dans l'unité, défendons la filière du golf et respectons les métiers du quotidien qui nous permettent de nous exprimer sur nos parcours.

Montrons que cette filière est responsable devant les enjeux écologiques des années à venir. Remplissez platform.golf qui permet à la fédération d'obtenir auprès des pouvoirs publics un arrêté d'une durée de 18 mois autorisant 6 usages de produits phytosanitaires pour faire face aux échéances de la loi Labbé. Norbert Amblard y reviendra lors de son intervention.

Enfin, je souhaite adresser de sincères remerciements à tous les bénévoles, tous les élus du Comité Directeur, des Comités Départementaux et Territoriaux ainsi qu'à tous les salariés de la ligue mobilisés au quotidien pour faire rayonner notre ligue. Preuve en est, certains sont sur la Race To Aura à Valence.

Je veux conclure ce rapport moral qui est le premier de cette mandature en adressant mes chaleureux remerciements aux membres sortants du Comité Directeur de la précédente mandature. En fin d'assemblée ils recevront la médaille de la Ligue.

Vous pouvez compter sur nous pour faire mieux encore : défendons les intérêts de la filière, vos intérêts avec pugnacité et engagement.

Merci à tous.

****
****

RAPPORT FINANCIERS 2024 **Marie-Hélène Magnet**

- Bilan 2024 Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- Compte de Résultat 2024 Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- Budget prévisionnel 2025

****
****

Ligue de Golf Auvergne-Rhône-Alpes

RAPPORT FINANCIER 2024

Les efforts consentis à tous les niveaux depuis 2022 et la grande vigilance sur l'engagement des dépenses non programmées sont enfin récompensés puisque les comptes de l'exercice 2024 se soldent globalement par un excédent de 7 938,35 € après 2 années déficitaires dont je vous rappelle les montants : 19 595 € en 2022 et 14 900 € en 2023.

Ce résultat est la conséquence notamment d'économies.

Certains postes de charges ont connu une diminution entre 2023 et 2024 :

- Les locations de véhicules avec la cession du Traffic ;
- Les charges locatives (- 4K€) conséquence du bouclier tarifaire ;
- Les dépenses d'entretien des locaux ;
- Les publicités (Goodies) (-5K€).

Le recrutement d'Arthur Delay-Termoz a permis une baisse de 43,29% des honoraires de coachs même si bien sûr parallèlement il y a une augmentation de la masse salariale chargée.

Les provisions pour congés payés sont désormais calculées au plus juste.

La dotation aux Comités a été maintenue. Les primes à la performance ont été, comme chaque année, versées à nos jeunes sportifs compte tenu de leurs excellents résultats dans les différentes compétitions nationales et internationales.

Cependant, les coûts des véhicules et le kilométrage restent à surveiller.

Nous avons changé d'expert-comptable en janvier 2024, nous établissons une situation au 31/08 de chaque année qui nous permettra de corriger toute dérive budgétaire.

Au 31/12/2024, la situation nette de notre bilan s'élève à 109 200 euros. Ces fonds propres sont nécessaires pour engager des investissements, et supporter les dépenses de début d'année.

Comme chaque année, nous avons répondu aux questions de la ffgolf sur notre demande de dotation 2025, cette dernière ayant salué la clarté de notre dossier.

Marie-Hélène MAGNET

Trésorière

BILAN ACTIF - PASSIF 2024

ACTIF	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	PASSIF	
ACTIF IMMOBILISE				**FONDS ASSOCIATIFS**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				Report à nouveau	101 261
Construction	356 858	185 116	171 741	Résultat de l'exercice (Excédent ou déficit)	7 938
Installations techniques mat et outillage indus	3 213	3 213		Total des fonds propres (situation nette)	109 199
Autres immobilisations corporelles	135 888	62 729	73 159		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				Autres fonds associatifs	
Autres immobilisations financières	600		600	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	33 519
TOTAL	496 559	251 059	245 500	TOTAL	142 718
ACTIF CIRCULANT				**DETTES FINANCIERES**	
Stocks Fournitures	2 829		2 829	Emprunts (dont soldes créditeurs de banque)	179 318
Avances et acomptes versés sur commande				Acomptes sur commandes en cours	
Créances clients	4 625		4 625		
Autres créances	26 372		26 372	**DETTES D'EXPLOITATION**	
Disponibilités	78 783		78 783	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 989
COMPTES DE REGULARISATION				Dettes fiscales et sociales	29 121
Charges constatées d'avance (informatique-SAGE-Assurance)	7 551		7 551	**DETTES DIVERSES**	
TOTAL	120 160		120 161	Autres dettes	315
				Compte de régularisation (produits constatés d'avance)	1 200
TOTAL ACTIF	616 720	251 059	365 661	TOTAL PASSIF	365 661

Ligue de Golf AURA - Compte de résultat - Exercice 2024

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats et charges externes	**294 569 €**
Honoraires entraîneurs, préparateurs, kiné, …	*58 740 €*
Divers (Comm sport, séminaires, Trophées…)	*49 941 €*
Centres d'entraînement (Esery- Gouverneur)	*12 965 €*
Arbitrage y compris formation arbitres et OBEC	*21 919 €*
Handigolf	*630 €*
Electricité, gaz, eau	*1 509 €*
Carburant	*6 910 €*
Fournitures adm, informatiques et site Internet	*4 783 €*
Achats équipements Ligue	*10 562 €*
Locations (véhicules, salles, copieur, fax, tél, mat. informatique, logiciels)	*28 727 €*
Entretien véhicules et maintenance matériel	*1 093 €*
Charges de copropriété et entretien locaux	*3 337 €*
Assurances (RC et véhicules)	*4 386 €*
Formation salariés	*1 760 €*
Honoraires autres que sportifs dont CAC et expert comptable	*11 056 €*
Honoraires Coach - Pros - Kinés - Psy	*33 542 €*
Publicité , relations publiques, dév du golf , communication	*11 159 €*
Déplacements et missions autres que sportifs	*28 067 €*
Frais postaux	*324 €*
Téléphone et Internet	*1 399 €*
Frais bancaires	*612 €*
Cotisations et abonnements	1 149 €
Impots, taxes	**5 931 €**
Salaires et traitements	**155 813 €**
Charges sociales	**57 493 €**
Valeur nette comptable élements cédés	**16 700 €**
Dotation aux amortissements	**19 170 €**
Variation des stocks	**143 €**
Autres charges diverses	**67 404 €**
Charges diverses	*639 €*
Dotation aux comités	*37 485 €*
Indemnités Groupe cible DTN	*8 330 €*
Subvention Parakids	*7 500 €*
Indemnités Championnat de France Jeunes	*10 750 €*
Subvention Challenge EDG FFG	*2 700 €*
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	*1 322 €*
Intérêts d'Emprunt	**3 797 €**
TOTAL DES CHARGES	**622 342 €**

PRODUITS D'EXPLOITATION

Cotisations	**142 100 €**
Clubs (AS et Gestionnaires)	*30 401 €*
Inscriptions	*88 319 €*
Centres de ligue	*20 880 €*
ASBC	*2 500 €*
Subvention Emploi Alternance	**4 000 €**
Subventions d'exploitation	**452 814 €**
Dotation FFGOLF	*367 520 €*
Dotation FFGOLF Para Golf	*10 000 €*
Subvention FFGOLF IRSE	*14 650 €*
Dotation ANS + Sport de Haut niveau	*34 796 €*
Dotation Région	*25 848 €*
Dons manuels	**9 280 €**
Abandon de frais bénévoles	*7 609 €*
Don Reçu	*1 671 €*
Transferts de charge	**0 €**
Produits financiers	**3 268 €**
Produits de gestion courante	**319 €**
Cession immobilisation corporelle	**18 500 €**
18 500 €	
TOTAL DES PRODUITS	**630 281 €**

Résultat (Excédent) :	**7 938,35 €**

BUDGET PREVISIONNEL 2025

CHARGES	2025	PRODUITS	2025
Sport Jeunes Performance CRE	**156 000 €**	**Dotations FFGolf & Subventions**	**462 667 €**
CRE dont SHN	54 000 €	Dotation FFGolf	380 000 €
Filière sport U12	18 000 €	Subvention FFGolf IRSE	15 000 €
Filière sport U16 non SHN	7 000 €	ANS Sport	22 000 €
Coaching SHN	33 000 €	ANS Emploi	6 000 €
Divers (Trophées-Séminaires-Primes performances-tenues)	44 000 €	ANS PSQS	6 000 €
Féminisation de la pratique et des instances dirigeantes	**5 000 €**	Région AURA CO	24 000 €
Golf Entreprise	**5 000 €**	FDVA	3 000 €
Arbitrage y compris formation arbitres et OBEC	**25 000 €**	QP SUB INSCRITE BILAN	6 667 €
Développement, Animation EDG, Détections U10	**39 000 €**		
Dotation PAA	**30 000 €**	**Partenaires**	**5 000 €**
Transition écologique	**5 000 €**	**Cotisations et droits d'inscriptions**	**148 809 €**
Charges d'exploitation	**87 196 €**	Cotisations CRE	23 000 €
Electricité, gaz, eau, carburant (606)	2 000 €	Cotisations AS	19 240 €
Carburant (606)	8 696 €	Cotisations AS Entreprises et CSE	3 220 €
Fournitures administratives et informatiques (606)	3 000 €	Redevances Gestionnaires	9 850 €
Site internet (606)	4 600 €	Droits d'inscription compétitions	89 000 €
Location copieur et informatique et matériel (613)	15 000 €	ASBC	4 500 €
Location voitures	9 000 €	**Produits financiers**	**2 000 €**
Charges de copropriété et entretien locaux (614-615)	4 000 €	**Réserves**	**- €**
Assurances hors véhicule (616)	1 600 €	Utilisation des réserves	- €
Formations salariés (618)	500 €		
Honoraires autres que sportifs dont CAC et experts comptables (622)	13 000 €		
Publicité, relations publiques (623)	5 000 €		
Déplacements et missions autres que sportifs (625)	16 950 €		
Frais postaux (626)	750 €		
Téléphone et internet (626)	1 500 €		
Cotisations et abonnement (628)	1 600 €		
Impôts, taxes et Formation continue	**5 900 €**		
Charges de personnel (salaires + charges)	**230 000 €**		
Intérêts d'emprunt	**3 380 €**		
Dotation aux amortissements	**27 000 €**		
TOTAL Charges	618 476 €	TOTAL Produits	618 476 €
Résultat (excédent)		**Résultat (déficit)**	

Les autres rapports ci-dessous répertoriés sont disponibles sur le site internet de la ligue :
https://www.liguegolfaura.com/assemblee-generale-ligue-2

a) Rapport financier de la trésorière - **Marie-Hélène Magnet**

b) Rapports du Commissaire aux Comptes - **Julien Veyret lus par Thierry Peysson**

c) Rapport de la Commission Sportive – **Thierry Peysson & William Baudry**, **CTF**

d) Rapport de la Commission Développement – **Arnaud Thomassin & Arthur Delay-Termoz, CTF**

e) Rapport de la Commission Golf scolaire – **Chantal Royer**

f) Rapport de la Commission féminisation de la pratique des instances dirigeantes – **Isabelle Collet**

g) Rapport de la Commission Transition Écologique & Biodiversité – **Norbert Amblard**

h) Rapport de la Commission Arbitrage & Règlements – **Marc Battistella & Arnould de Lamarzelle**

i) Rapport du golf d'Entreprise – **Bertrand Fillon**

j) Rapport de la Commission médicale – **Dr. Colin Perron – Médecin de Ligue**

k) Rapport de la Commission paragolf - **Philippe Laurent**

l) Rapport de la Communication - **Manon Norroy** – Accueil Sportyneo

VOTE DES RESOLUTIONS DE L4ASSEMBLEE GENERALE

1ère RESOLUTION : Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2024

L'Assemblée Générale approuve le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 17 mars 2024.

Approuvée à l'unanimité

2ème RESOLUTION : Approbation des comptes clos le 31 décembre 2024.

Après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par la Trésorière, du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, à savoir le bilan, le compte de résultat et les annexes, qui se soldent par un excèdent de 7 938,35 euros.

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus au Comité Directeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Approuvée à l'unanimité

3ème RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice bénéficiaire de 7 938,35 euros en totalité au compte de report à nouveau.

Approuvée à l'unanimité

4ème RESOLUTION : Approbation du montant de la cotisation et de la redevance annuelle 2025 des Associations Sportives et des Gestionnaires conformément aux dispositions du règlement intérieur. L'Assemblée Générale approuve de fixer le coefficient pour les cotisations et redevances à **0,23 euros par voix de membre actif**.

L'Assemblée Générale approuve de maintenir à **35 euros** la cotisation forfaitaire pour tout autre membre actif de la ligue**.**

Approuvée à l'unanimité

5ème RESOLUTION : Approbation du budget 2025.

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget, pour l'année en cours, présentée par la trésorière, l'Assemblée Générale approuve le budget 2025, tel qu'il lui a été présenté.

Approuvée à l'unanimité

6ème RESOLUTION : Approbation du rapport moral du Président de la ligue de golf Auvergne-Rhône-Alpes.

Après avoir pris connaissance du rapport du Président et des autres rapports publiés sur le site de la Ligue (dont les rapports sportifs, le rapport Développement, le rapport communication) l'Assemblée Générale approuve le rapport moral du Président.

Approuvée à l'unanimité

7ème RESOLUTION : Pouvoir pour les formalités.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président de la ligue de Golf AURA à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir, les formalités de déclaration et de publicité nécessaires pour mettre en œuvre les décisions qui viennent d'être prises par l'Assemblée Générale.

Approuvée à l'unanimité

****
****

RAPPEL : les Présidentes & Présidents d'Association Sportives pourront nous adresser toutes questions utiles, par courriel, et nous ne manquerons pas d'y répondre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la clôture de l'AG est prononcée, il est 13h35

Thierry PEYSSON, Président de la ligue Auvergne Rhône Alpes

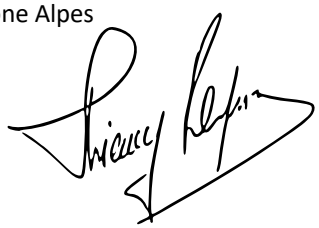
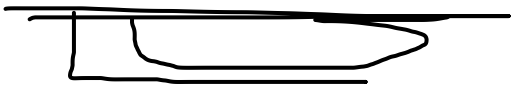
Philippe LAURENT, Secrétaire général et secrétaire de séance.